

CHAUX VILLAGE PATRIMOINE

Bulletin n° 4

Janvier 2018

Le mot du Président :

Après 2 ans d'absence voici le 4ème numéro de notre Bulletin et c'est un grand plaisir de vous retrouver.

Nous allons vous informer de nos activités 2016 et 2017 et évoquer avec vous les projets futurs.

Et rappelez-vous, nous serons toujours heureux d'accueillir les bonnes volontés, désireuses d'apporter leur concours à l'embellissement du village. Venez nous rejoindre !



Les principaux évènements 2016 -2017

- Assemblée Générale du 11 mars 2016
- Exposition dédiée aux vieux outils et métiers anciens
- Réunion avec Mme Bobard Sylvie, resp. Projet LEADER du Pays Beaunois et M. Bédel resp. de la Fondation du Patrimoine à Dijon, en vue d'ouverture d'un dossier de subvention pour la rénovation du Lavoir « Devant La Fontaine »
- Assemblée générale du 7 mars 2017
- Barbecue-Party des adhérents de Chaux-Village-Patrimoine, samedi 29 juillet 2017 par un temps magnifique

Chaux - Village - Patrimoine

1 rue des belles Chaumes
Chaux

03 80 61 23 24
chapelle.jean.claude@gmail.com

<http://chaux-village-patrimoine.e-monsite.com/>

Répertorier, sauvegarder et valoriser le patrimoine architectural, historique et naturel sur le territoire de la Commune de Chaux

Quelques photos du 29 juillet 2017



Sommaire :

- Les principaux évènements 2016-2017
- Le Lavoir devant la fontaine
- Le Monument du Canon
- Au Fil des Bois et des Vignes
- Le livre sur la Flore
- Mémo des réunions

Lavoir « devant la fontaine »

Pour 2018 un projet d'une toute nouvelle dimension

Voilà un projet bien parti !

La mise en valeur du Lavoir « devant la fontaine » a été choisie en 2015 par les adhérents de CVP comme projet prioritaire pour les raisons suivantes : c'est une construction de la 2ème moitié du 19ème siècle, située en plein cœur de village donc facilement accessible et pourtant parfois méconnue même des habitants

Rappelons quelques dates :

2014

Les membres de CVP décident de mettre en valeur le Lavoir « Devant la Fontaine » et entreprennent les premiers travaux d'enlèvement des déblais, de nettoyage. Ils installent une porte en chêne à l'entrée du lavoir. Une première action de remise en eau est entreprise mais échoue. Une réunion avec les membres du Conseil municipal permet de mettre en évidence le mauvais état du toit et les risques encourus.

2015

De nombreux petits travaux d'entretien sont entrepris, en particulier mise en place des planches des lavandières.

Le Conseil Municipal vote un budget pour une réfection-sécurisation de la toiture.

2016

Des travaux sur la toiture sont effectués par l'entreprise Chauvenet.

Une grille en fer forgé est posée pour fermer l'accès à l'aqueduc d'évacuation.

Une plaque est installée sur le regard de sortie des eaux du lavoir.

Les premiers travaux de maçonnerie sont entrepris pour le seuil de la porte et l'escalier.

Fin 2016 : les choses s'accélèrent

Deux entrevues ont lieu avec Mme Sylvie BOBARD, responsable du projet LEADER en Pays Beaunois et M.Bédel de la Fondation du Patrimoine à Dijon. Pour représenter Chaux, d'une part Jean-Claude BELLINI et quelques conseillers, d'autre part Jean-Claude Chapelle et des membres de CVP. Il est alors décidé la préparation d'un dossier très complet par le Conseil Municipal en vue d'obtention des subventions nécessaires.

1er semestre 2017 : la mairie s'investit pleinement

Constitution du dossier à l'initiative de J-Claude BELLINI : des doubles devis sont établis tant pour la réfection des murs, des façades et de l'escalier que pour la charpente et couverture.

L'accès au lavoir est amélioré : le chemin est gravillonné et les laves bourguignonnes redressées et alignées.

2ème semestre 2017

Le Conseil Municipal fait son choix et opte :

- en ce qui concerne la maçonnerie pour la société PMU Construction pour un montant de 14.064 € TTC
- En ce qui concerne la charpente et la toiture pour la société CHAUVENET pour un montant de 15.021€ TTC

Dans ce schéma, la commune prendrait à sa charge 18.048€, le Conseil Départemental 2.752€ et CVP grâce à la subvention communale et aux cotisations de ses adhérents participera pour 750€.

Mi 2017, Jean-Claude Bellini dépose notre dossier à Beaune.

2018 un projet d'envergure

Croisons les doigts ! La balle est maintenant dans le camp des décideurs Dijonnais qui auront à choisir parmi un ensemble de projet mais soyons confiants : le dossier est solide et a été bien présenté et défendu par un maire fortement impliqué.



... Et en attendant, Chaux-Village-Patrimoine continue l'entretien tel que nettoyage, nouvelle couche de peinture, petite restauration,

Où en est-on avec le Monument du Canon?..

Des travaux d'aménagement ont été effectués autour du monument : élagage, mise en place d'un premier banc permettant aux promeneurs de pouvoir se reposer en contemplant la perspective de la belle allée forestière qui y conduit.

Quant aux travaux de restauration proprement dit, c'est une autre histoire. Malgré les contacts pris depuis 2015, avec le Souvenir Français, organisme en charge des monuments commémoratifs, rien n'a bougé. Nous sommes toujours en attente de la plaque commémorative, plaque qui doit être réalisée dans les normes en vigueur. Nous espérons la visite, sur site, des représentants du Souvenir Français en 2018.

De façon plus pragmatique, la mairie a pris contact avec une association d'insertion (Le Sentier) afin d'entreprendre la réfection du Monument (pierres, chaînes, obus,...).

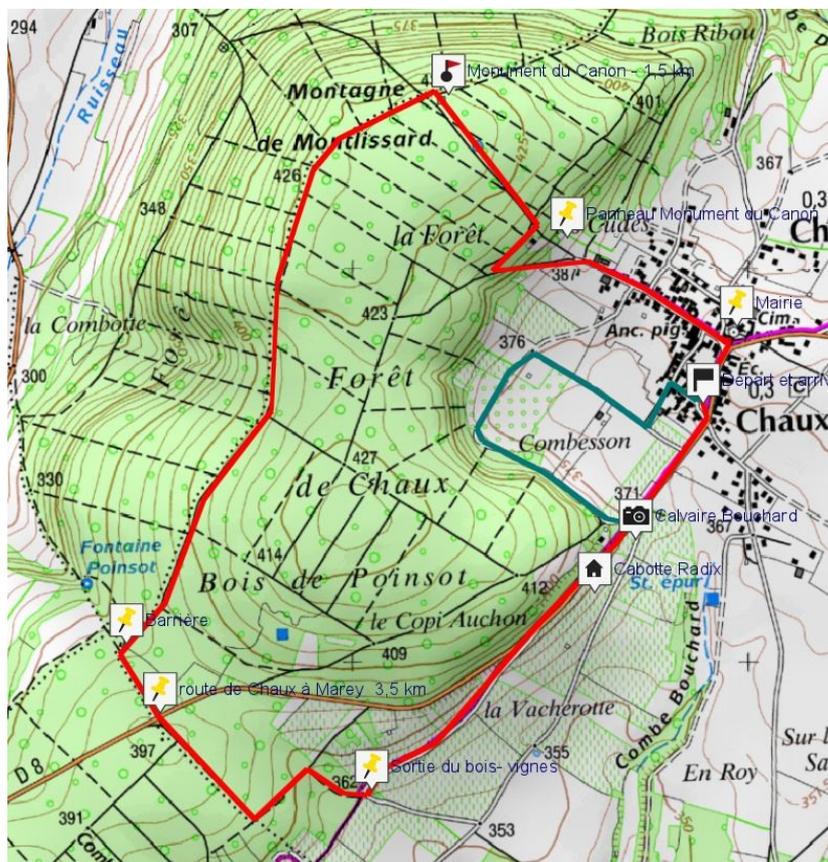
Dans ce schéma CVP prendrait en charge certains frais relatifs aux matériels nécessaires.

Faire-part de naissance du 1er chemin de randonnée communal

Très bientôt, sera inauguré le 1er chemin communal de randonnée .

Baptisé « Au Fil des Bois et des Vignes », long de 5,4 km, il vous fera découvrir les atouts de notre commune.

Une fiche de randonnée sera bientôt distribuée à chaque habitant.



La devinette :

Pourquoi trouve t-on presque toujours, autour des villages une parcelle appelée « Chenevières » ?

Réponse à la devinette du dernier n° :

Le Four Banal :

Le **four banal**. Au Moyen Age et sous l'Ancien Régime, les habitants avaient pour obligation d'utiliser les installations seigneuriales pour moudre le grain, cuire la pain ou encore puiser l'eau. Cela donnait lieu à un impôt en argent ou en nature appelé "banalité".

Les **banalités** sont, dans le système féodal français, des installations techniques que le seigneur est dans l'obligation d'entretenir et de mettre à disposition de tout habitant de la seigneurie. En contrepartie, les habitants de cette seigneurie ne peuvent utiliser que ces installations seigneuriales, payantes. Ce sont donc des monopoles technologiques.

Les principales banalités sont :

- le **four banal** (taxé par le fournage)
- le **moulin banal**
- le **pressoir banal**
- le **marché aux vins**

Introduction

« Sorti mi 2016 ce recueil identifie toutes les fleurs sauvages qui poussent sur le territoire de notre commune.

Chacune d'elles est représentée par une photo complétée par de précieux renseignements, type d'habitat, description, et période de floraison.

Attention, certaines espèces sont strictement protégées.

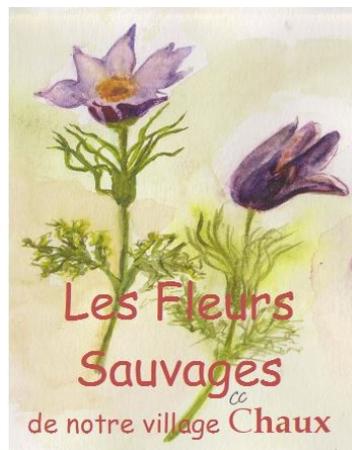
« Gardons à l'esprit qu'une fleur cueillie se fane très rapidement et qu'il vaut mieux la laisser dans son habitat naturel où chacun pourra l'admirer. »

Le livre sur la flore

Conçu et réalisé par Marie-Claire BELLINI et Chantale CHAPELLE, ce petit livret en couleur a été présenté la première fois à l'exposition 2016 « Vieux Métiers et Outils Anciens » où il a connu un rapide succès parmi les personnes qui s'adonnent à la marche. En effet, d'un format réduit (21 par 14 cm), avec une reliure en spirale facilitant l'ouverture et une page de garde plastifiée, il peut être facilement emporté en promenade. Plus de 50 fleurs et plantes sauvages, de la sauge des prés, très appréciée des abeilles au splendide et très protégé lys martagon, sans oublier le délicat narcisse des poètes ou les nombreuses variétés d'orchidées, vous attendent le long de nos sentiers et fossés.

Ce livret va vous permettre de les reconnaître, de mieux les apprécier encore et peut-être, en vous aidant à les localiser, à les retrouver d'année en année à la même place. Merci encore aux deux auteures pour ce précieux recueil.

Pour info : quelques exemplaires sont encore disponibles auprès des membres de l'association (prix unitaire : 10 €)



Nouveauté

Avec le Bulletin n° 4, vous avez reçu un supplément rappelant un moment de vie à Chaux : « **La maison du 15 de la Place des Marronniers** »

Si vous connaissez une anecdote sur la vie du village autrefois et que vous souhaitez la partager, venez nous la raconter; nous l'écrivons ensemble et la publierons dans un futur numéro.

Pour les Fêtes

L'association dispose de certaines parutions toutes relatives à CHAUX :

- Livre sur Chaux (JCC)
- Carnet « Balades à Chaux » (Atelier de peintures de Flagey)
- Recueil sur les Fleurs de Chaux (MCB et CC)
- Transcription du livre de la Fabrique de l'église de Chaux

Tarif unique 10€

Adieu à l'ami Robert Bouchard, qui fut l'un des tout premiers adhérents. Il nous a quitté cette année, après un long combat. Tous les adhérents de CVP tiennent à lui rendre hommage et témoignent de leurs amitiés envers son épouse Nicole.

Mémo des réunions 2017



Réunion du 7 mars : préparation de l'AG 2015, suivi des chantiers

Réunion du 6 avril : point sur adhérents, place vers le monument du Canon, lavoir, parcours communal. Pique nique des adhérents, point sur les finances

Réunion du 8 juin : suivi des chantiers, contact pour Monument du Canon, organisation du pique nique, projet des fours à pain

Réunion du 7 septembre : Lavoir, monument du canon, marquage chemin de randonnée communal